

Intervention de la délégation HDF - thème 2

Le SNES-FSU, par la voix de la délégation hors de France, souhaite attirer l'attention du congrès sur la crise que traverse actuellement l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger).

Jusqu'alors, les titulaires pouvaient accéder au détachement à l'étranger par deux moyens : la position d'expatrié par les fonctions d'enseignant-formateur, et la position de résident accessible par un recrutement au niveau du pays.

Cette position de résident induisait, lorsque les collègues arrivaient de l'extérieur du pays de recrutement, de passer 3 mois en contrat local afin de bénéficier de la position de résident.

Au début de l'année 2022, une décision de justice a acté le fait que ce « bricolage » de 3 mois constitue un détournement de procédure qui avait pour but de limiter le nombre de personnels expatriés recrutés certainement considérés comme trop coûteux pour l'État. L'AEFE a donc dû appliquer strictement les textes, et ainsi ne recruter que des résidents qui résident effectivement dans le pays, alors que les opérations de recrutement pour la rentrée 2022 avaient commencé.

L'Agence, à l'encontre de la demande du SNES HDF qui recommandait de prendre le temps de la réflexion, a souhaité travailler dans l'urgence sur un nouveau décret permettant le recrutement de candidats établis hors du pays. Dans les groupes de travail le HDF-s'est battu pour que cette réécriture soit une occasion de gagner de nouveaux droits pour tous les personnels détachés.

Il a obtenu que les détachés le soient auprès de l'AEFE, garantissant ainsi leurs droits et le rôle de l'opérateur public qu'est l'Agence. Il a obtenu quelques avancées notamment sur les questions indemnitaires ou de prestations familiales.

Mais, alors que nous attendions avec impatience le nouveau décret pour que le mouvement puisse avoir lieu, l'AEFE a annoncé que le projet de décret avait été retoqué par le MEN et le MEAE et que les avancées actées n'étaient finalement plus d'actualité ! Lors du comité technique du 6 mai, toutes les OS ont donc voté contre la nouvelle proposition de décret qui marque de graves reculs.

Par son inconséquence, l'AEFE met donc aujourd'hui gravement en danger la pérennité de son réseau, d'abord en empêchant une campagne de recrutement, et ensuite en annihilant les avancées concernant la rémunération des personnels.

Un nouveau Comité technique est convoqué le 19 mai : nous appelons en FSU tous les personnels du réseau AEFE à une grève massive ce jour là.

Le SNES HDF défend le maintien d'un réel service public d'éducation à l'étranger, et la présence de personnels détachés dans les établissements en est une des garanties.